

**Renseignements et Inscription aux activités
de l'UP de Oberhausbergen :**

auprès de l'Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

**L'adhésion annuelle à l'Université Populaire de Oberhausbergen
est obligatoire pour tous.**

Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université
Populaire de la Krutenau.

Elle est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

Celle-ci est fixée à

- 10 euros par personne
- ou 15 euros pour un couple
- ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg
courriel : universitepopulaire.krutenau@laposte.net
Tel : 06 16 60 12 96

Les permanences se tiendront de 16h30 à 17h45
à la Maison des Associations à Strasbourg, aux dates suivantes
23 septembre, 14 octobre, 18 novembre 2026.
13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril 2027.

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes
antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site
Internet :

www.up-krutenau.com

Université Populaire d'Oberhausbergen

Programme 2026-2027

Antenne de l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations
1A, place des Orphelins 67000 STRASBOURG
Tél : 06 16 60 12 96

universitepopulaire.krutenau@laposte.net
www.up-krutenau.com



CONFÉRENCES

par Jean-François Kovar

1926, le Heimatbund ou la tentation autonomiste	9 septembre 2026
Septembre 1939, Strasbourg est évacuée	25 novembre 2026
Hiver 1944/1945, la poche de Colmar	24 mars 2027
Sigmaringen ou le crépuscule du Régime de Vichy	26 mai 2027

le mercredi à 18h au PréO,
salle de conférences de la Médiathèque

Effectif minimum pour l'ouverture : 6 participants
Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau

La séance à l'unité : 8€ / Tarif réduit : 4€
Gratuit : - 16 ans

CONFERENCES en VISIO avec Jean-François Kovar



Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans le programme 2026-2027 de l'Université Populaire de la Krutenau, disponible sur notre site internet www.up-krutenau.com

Visites UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à **6 visites** exceptionnelles à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet www.up-krutenau.com

Les restaurants de Strasbourg ont une histoire	Mercredi 21 octobre 2026 à 10h
Usine Labonal à Dambach-la-Ville	Mercredi 18 novembre 2026 à 14h15
Eglise protestante de Weiterswiller et ses fresques	Mercredi 9 décembre 2026 à 14h30
La Maison Kammerzell	Mercredi 24 février 2027 à 10h
Avolsheim : la chapelle St Ulrich et le Dompeter	Jedi 22 avril 2027 à 15h
La Résistance strasbourgeoise (1940-1944)	Vendredi 11 juin 2027 à 18h30



DÉCOUVERTE DE L'ORTENAU

Samedi 8 mai 2027 à 15h30

avec Philippe Fleck

*L'Abbaye bénédictine de Schüttern
visite de l'abbatiale, la crypte archéologique et le musée*

15€ / 7€ tarif réduit - entré au musée comprise
Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau



BULLETIN D'ADHÉSION

Université Populaire de la Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement
et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

À U.P. Krutenau – Maison des Associations

1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Informations aux adhérents

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation. L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.
Une retenue de 20% sera alors appliquée

Coordonnées	Nom : Prénom :
	Adresse :
Coordonnées	Code postal : Ville :
	Téléphone : Portable :
Coordonnées	Courriel : Inscription en lettres capitales
	Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes ☐ L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association
Adhésion	Adhésion obligatoire annuelle : individuelle 10 € ☐ € ou couple 15 € ☐ € ou familiale 20 € ☐ € Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de ☐ € L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres :
	Inscription Inscription aux programmes suivants Tarif € - € - € - € Montant total payé : € Mode de règlement : ☐ Numéraire ☐ Chèque L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau ☐ Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs Date et Signature :
Réservé à l'UP Krutenau Année : 2026-2027 Saisie le : ☐ Remise carte adhérent ☐ Inscription liste de diffusions mails ☐ Inscription fichier membres	